



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

PREFET DE L'YONNE

**RECUEIL**  
**DES**  
**ACTES ADMINISTRATIFS**

*spécial n°10/2014 du 9 avril 2014*

Adresse de la préfecture : 1, Place de la Préfecture - CS 80119 - 89016 Auxerre cedex – tél. standard 03.86.72.79.89  
Adresse de la sous-préfecture d'Avallon : 24 rue de Lyon – 89000 Avallon – tél. standard 03.86.34.92.00  
Adresse de la sous-préfecture de Sens : 2 rue Général Leclerc – 89100 Sens cedex – tél. standard 03.86.64.78.00  
Site internet des services de l'Etat : <http://www.yonne.gouv.fr>

*RAA spécial numéro 10/2014 du 9 avril 2014*  
*L'intégralité de ce recueil est consultable à la préfecture (MAP), dans les sous-préfectures du département de l'Yonne, aux heures d'ouverture au public et sur le site internet des services de l'Etat.*



**PREFET DE L'YONNE**

**Recueil spécial des Actes Administratifs n°10 du 9 avril 2014**

---ooOoo---

**SOMMAIRE**

<b>N° d'arrêté</b>	<b>Date</b>	<b>Objet de l'arrêté</b>	<b>Page</b>
--------------------	-------------	--------------------------	-------------

**PREFECTURE DE L'YONNE**

**MISSION D'APPUI AU PILOTAGE**

PREF/MAP/2014/014	09/04/2014	Arrêté donnant délégation de signature à Mme Véronique MAYOUSSE, Directrice interdépartementale des routes Centre Est, en matière de gestion du domaine public routier et de circulation routière	<b>3</b>
PREF/MAP/2014/015	09/04/2014	Arrêté relatif à la mise en œuvre de la suppléance du corps préfectoral le mercredi 9 avril 2014 de 9 heures 30 à 18 heures	<b>5</b>

**DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES**

DDT/GDC/2014/006	09/04/2014	Arrêté préfectoral réglementant temporairement la circulation sur l'autoroute A6 du PR105+400 au PR110+350 dans le sens Paris/Lyon sur le territoire de la commune de Savigny-sur-Clairis	<b>5</b>
------------------	------------	---	----------

**DIRECTION INTERDEPARTEMENTALE DES ROUTES CENTRE EST**

	02/04/2014	Arrêté portant subdélégation de signature de Mme Véronique MAYOUSSE, Directrice Interdépartementale des Routes Centre-Est, en matière de compétence générale	<b>6</b>
	02/04/2014	Arrêté portant subdélégation de signature de Mme Véronique MAYOUSSE, Directrice Interdépartementale des Routes Centre-Est, en matière de pouvoir adjudicateur des marchés de la DIR CE	<b>8</b>

**MISSION D'APPUI AU PILOTAGE**

**ARRETE N°PREF/MAP/2014/014 du 9 avril 2014  
donnant délégation de signature à Mme Véronique MAYOUSSE,  
Directrice interdépartementale des routes Centre Est,  
en matière de gestion du domaine public routier et de circulation routière**

Article 1 : Délégation de signature est donnée à Mme Véronique MAYOUSSE, directrice interdépartementale des routes Centre-Est, à l'effet de signer au nom du préfet de l'Yonne, dans le cadre de ses attributions, les décisions suivantes :

**A/ GESTION ET CONSERVATION DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER NATIONAL NON CONCEDE**

A 1	Délivrance des permissions de voirie, accords d'occupation, des autorisations et conventions d'occupation temporaire et de tous les actes relatifs au domaine public routier.	Article R2122-4 du Code général de la propriété des personnes publiques(remplace l'article R53 du Code du domaine de l'Etat abrogé par le décret 2011-1612 du 22/11/2011) <i>Code de la voirie routière L113-1 et suivants Circulaire n°80 du 24/12/66</i>
A 2	Autorisation d'emprunt du sous-sol par des canalisations diverses, branchements et conduites de distribution, d'eau et d'assainissement, de gaz et d'électricité, de lignes de télécommunication, de réseaux à haut-débit et autres	<i>Code de la voirie routière articles. L113-1 et suivants</i>
A 3	Autorisation et renouvellement d'implantation de distributeurs de carburant sur le domaine public	<i>Circulaire n°69-113 du 06/11/69</i>
A 4	Convention de concession des aires de service	
A 5	Délivrance, renouvellement et retrait des autorisations d'emprunt ou de traversée des routes nationales non concédées par des voies ferrées industrielles	<i>Circulaire n°50 du 09/10/68</i>
A 6	Délivrance des alignements individuels et des permis de stationnement, sauf en cas de désaccord avec le maire de la commune concernée lorsque la demande intéresse une agglomération ou un autre service public	<i>Circulaire n°69-113 du 06/11/69 Code de la voirie routière : articles L112-1 et suivants ; articles L113-1 et suivants article R2122-4 du Code général de la propriété des personnes publiques(remplace l'article R53 du Code du domaine de l'Etat abrogé par le décret 2011-1612 du 22/11/2011)</i>
A 7	Agrément des conditions d'accès au réseau routier national	<i>Code de la voirie routière : article L123-8</i>

## **B/ EXPLOITATION DU RESEAU ROUTIER NATIONAL NON CONCEDE**

B 1	Arrêtés réglementant la circulation sur routes nationales et autoroutes non concédées hors agglomération, à l'occasion de travaux non couverts par les arrêtés permanents	<i>Code de la route : articles R 411-8 et R 411-18 Arrêté du 24/11/67</i>
B 2	Réglementation de la circulation sur les ponts	<i>Code de la route : article R 422-4</i>
B 3	Établissement des barrières de dégel et réglementation de la circulation pendant la fermeture	<i>Code de la route : article R 411-20</i>
B 4	Autorisation de circulation pour les véhicules de la direction interdépartementale des Routes Centre Est équipés de pneumatiques à crampon ou extension des périodes d'autorisation	<i>Code de la route : article R314-3 (remplace l'article 314-3)</i>
B 5	Autorisations à titre permanent ou temporaire de circulation à pied, à bicyclette ou cyclomoteur du personnel d'administration, de services ou d'entreprises dont la présence est nécessaire sur le réseau autoroutier et sur les routes express, non concédés	<i>Code de la route : article R 432-7</i>

## **C / AFFAIRES GENERALES**

C 1	Remise à l'administration des domaines de terrains devenus inutiles au service	<i>Article R3211-1 du Code général de la propriété des personnes publiques (ancien article L53 du Code du domaine de l'État abrogé)</i>
C 2	Approbations d'opérations domaniales	<i>Arrêté du 4/08/1948, modifié par arrêté du 23/12/1970</i>
C 3	Représentation aux audiences devant les tribunaux administratifs	
C4	Protocoles d'accord portant règlement amiable d'un litige lorsqu'ils sont inférieurs à 3 000 €	

Article 2 : Mme Véronique MAYOUSSE, directrice interdépartementale des routes Centre-Est, peut subdéléguer sa signature aux agents habilités, placés sous son autorité.

Article 3 : L'arrêté n° PREF/MAP/2013/037 du 5 décembre 2013 donnant délégation de signature à M. Yves DUPUIS est abrogé.

Raymond LE DEUN

**ARRETE N°PREF/MAP/2014/015 du 9 avril 2014**  
**relatif à la mise en œuvre de la suppléance du corps préfectoral**  
**le mercredi 9 avril 2014 de 9 heures 30 à 18 heures**

Article 1<sup>er</sup> : M. Zoheir BOUAOUICHE, sous-préfet, directeur de cabinet, est chargé d'assurer la suppléance des fonctions de préfet du département de l'Yonne, le mercredi 9 avril 2014 de 9 h 30 à 18 h.

Article 2 : Délégation de signature est donnée à M. Zoheir BOUAOUICHE en toutes matières relevant des attributions du représentant de l'Etat dans le département, à l'effet d'exercer pleinement cette responsabilité.

Raymond LE DEUN

**DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES**

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°DDT/GDC/2014/006 du 9 avril 2014**  
**Réglementant temporairement la circulation sur l'autoroute A6 du PR105+400 au PR110+350 dans le sens Paris/Lyon sur le territoire de la commune de Savigny-sur-Clairis**

Article 1<sup>er</sup> : La circulation sera réglementée, le mardi 15 avril 2014, de 07h00 à 18h00, sur l'autoroute A6, entre les PR 105+400 et 110+350 dans le sens Paris/Lyon.

Article 2 : En cas de problèmes techniques ou de conditions météorologiques défavorables, ces mesures seront reportées à une date ultérieure de la semaine 16 de l'année 2014 aux mêmes horaires.

Article 3 : Les mesures d'exploitation, pendant les travaux, seront les suivantes :

- Dévoisement de la circulation des voies de gauche et de droite sur la Bande d'Arrêt d'Urgence dans le sens Paris/Lyon entre les PR 106+200 et 110+250.
- Diminution progressive de la vitesse à 70km/h.

Article 4 : Durant les travaux, il sera dérogé à la circulaire 96-4 du 06 février 1996 et à l'arrêté permanent d'exploitation APRR sous chantier du département de l'Yonne du 26 mars 1996, notamment pour : -une réduction de l'inter-distance à 5 km si les 2 chantiers consécutifs ne laissent libre qu'une voie de circulation.

Article 5 : Le présent arrêté sera publié et inséré au recueil des actes administratifs de l'État dans le département de l'Yonne.

Article 6 : Les informations relatives aux travaux seront portées à la connaissance des usagers pendant les travaux au moyen de :

- panneaux à message variables localisés en amont des zones de mesures,
- messages radiophoniques diffusés sur FM 107.7.

Article 7 : La mise en œuvre et le maintien de la signalisation temporaire pendant toute la durée des travaux est à la charge des Autoroutes Paris Rhin Rhône, Direction Régionale de Paris, District du Gâtinais.

Article 8 : La signalisation du chantier devra être conforme aux prescriptions réglementaires en particulier :

Du guide technique « routes à chaussées séparées » manuel du Chef de chantier.

Du guide technique « choix du mode d'exploitation ».

De la huitième partie « Signalisation Temporaire » du Livre I de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière.

La signalisation de police permanente ne devra pas être en contradiction avec la signalisation temporaire du chantier.

Article 9 : Le CRICR Est devra être averti à l'avance de la mise en place ou du report et en temps réel de la fin des mesures d'exploitation, ainsi qu'en cas d'événement entraînant une gêne importante à la circulation et des mesures prises à cet effet, afin de pouvoir en informer les usagers :

mail : [opérateur.cricr-est@tipi.info-routiere.gouv.fr](mailto:opérateur.cricr-est@tipi.info-routiere.gouv.fr)

[opérateur-chantiers.cricr-est@tipi.info-routiere.gouv.fr](mailto:opérateur-chantiers.cricr-est@tipi.info-routiere.gouv.fr)

tel : 03.87.63.09.81- fax : 03.87.63.15.09

Pour le Préfet de l'Yonne et par délégation,  
Le Directeur Départemental des Territoires  
Yves GRANGER

**Arrêté du 2 avril 2014**

**portant subdélégation de signature de Mme Véronique MAYOUSSE, Directrice Interdépartementale des Routes Centre-Est, en matière de compétence générale**

ARTICLE 1<sup>er</sup> : subdélégation permanente de signature est donnée à :

- M. Yves DUPUIS, ingénieur en chef des travaux publics de l'État, directeur de l'exploitation à la direction interdépartementale des routes Centre-Est,
- M. Didier BRAZILLIER, ingénieur en chef des travaux publics de l'État, directeur de l'ingénierie à la direction interdépartementale des routes Centre-Est,
- Mme Anne-Marie DEFRANCE, ingénieur en chef des travaux publics de l'État, secrétaire générale de la direction interdépartementale des routes Centre-Est,

à l'effet de signer tous actes, arrêtés, décisions et correspondances énumérés à l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté préfectoral n° 2014086-0005 du 1<sup>er</sup> avril 2014 susvisé portant délégation de signature à Mme Véronique MAYOUSSE, en matière de compétence générale.

ARTICLE 2 : sont exclues de la délégation donnée aux articles précédents :

- les circulaires aux maires ;
- toutes correspondances adressées aux administrations centrales et qui sont relatives aux programmes d'équipement et à leur financement, ainsi que celles dont le préfet, se réserve expressément la signature ; toutes correspondances adressées aux Cabinets Ministériels (les autres correspondances étant sous le régime du sous-couvert) ;
- toutes correspondances adressées aux présidents des assemblées régionales et départementales, ainsi que les réponses aux interventions des parlementaires et des conseillers généraux lorsqu'elles portent sur des compétences relevant de l'Etat.

ARTICLE 3 : subdélégation de signature est donnée aux fonctionnaires ci-après, dans la limite de leurs attributions fonctionnelles ou territoriales à l'exclusion des actes visés à l'article 2 du présent arrêté, ainsi qu'à leurs intérimaires expressément désignés :

MQDD

-Mme Elisabeth WATTEBLED, IDTPE, chef de la mission qualité et développement durable.

Secrétariat général

- M. Philippe WATTIEZ, IDTPE, chef des pôles Gestion/Management et Ressources matérielles/informatique

- Mme Caroline COURTY, APE, chef du pôle ressources humaines

- M.Morgan HAMON, AE, chef du pôle communication

Service patrimoine et entretien

- M. Paul TAILHADES, ICTPE, chef du service patrimoine et entretien

- M. Mathieu BERGEON, ITPE, chef de la mission systèmes d'information

- Mme Laurène FAURIA, ITPE, chef de la cellule ouvrages d'art

- M. Sébastien BERTHAUD, TSCDD, chef de la cellule juridique et du domaine public

Service exploitation et sécurité

- M. Marin PAILLOUX, IPEF, chef du service exploitation sécurité

- M. Bruno LEVILLY, IDTPE, chef du pôle équipements systèmes

- M. Sylvain TROUBETZKY, ITPE, chef de la mission politiques d'exploitation

- M. Jean-Louis DESPORTES, TSCDD, chef de la cellule mission sécurité routière

- Mme Séverine BESSON, IDTPE, chef de la division transport du CRICR RAA

- M. Christophe DUSSOT, TSCDD, adjoint au chef de la division transport du CRICR RAA

- M. Pascal GLASSON, ITPE Chef de projet

SREX de Lyon

- M. Pascal PLATTNER, IDTPE, chef du SREX de Lyon

- M. Cédric GIRARDY, ITPE, chef du district de Lyon

- M. Patrick PREVEL, TSCDD adjoint au chef du district de Lyon

- M. Cédric CHATENOU, ITPE, chef du PC de Genas

- M. Fabrice BRIET, ITPE, chef du district de St Étienne

- M. Christian NOULLET, TSCDD, adjoint au chef du district de St Étienne

- M. Mathieu PACOCHA, ITPE, chef de district de Valence

- M. Christian QUET, TSCDD, adjoint au chef de district de Valence

- M. François PERROT, TSCDD, chef de la cellule gestion de la route

#### SREX de Moulins

- M. Thierry MARQUET, ICTPE, chef du SREX de Moulins
- M. Éric BERNARD, TSCDD, chef du PC de Moulins
- M. Yves PEYRARD, TSCDD, chef du district de La Charité-sur-Loire
- M. Patrice RICHARDEAU, TSCDD adjoint au chef du district de La Charité-sur-Loire
- M. Gilles DELAUMENI, TSCDD, chef du district de Moulins
- Mme Karine AUBERT, ITPE, chef du district de Mâcon
- M. Jean GALLET, TSCDD, adjoint au chef du district de Mâcon
- M. Gérard LABORBE, TSCDD, chef de la cellule gestion de la route

#### SIR de Moulins

- M. Gilles CARTOUX, ICTPE, chef du SIR de Moulins
- M. Patrick BERGER, IDTPE, chef de projet, adjoint au chef de SIR (antenne de Mâcon)
- M. Daniel PERRET, SACDDCN, chef du pôle administratif et de gestion
- M. Pascal DESMAISONS, TSCDD, chef de la cellule assainissement
- M. Guillaume LAVENIR, ITPE, chef du pôle études
- M. Eddy FAOU, ITPE, chef de projet
- M. Jean-Michel SIGAUD, ITPE, chef de projet
- M. Christian ZUCCALLI, TSCDD, chef du pôle études (antenne de Mâcon)
- Mme Sophie PETITJEAN, SACDDCE, chef du pôle administratif et de gestion (antenne de Mâcon)
- M. Thierry HEDOUIN, ITPE, chef de projet (antenne de Mâcon)

#### SIR de Lyon

- M. Yves MAJCHRZAK, IPEF, chef du SIR de Lyon
- M. Pierre CHODERLOS DE LACLOS, IDTPE, adjoint du chef de SIR, chef du pôle ouvrages d'art
- M. Olivier ANCELET, ITPE, chef de la cellule bruit
- Mme Marie-Joëlle JUNOD, SACDDCS, chef du pôle administratif et de gestion
- M. Guillaume SERRA, ITPE, chef de projet
- M. Jean-Pierre BENISTANT, TSCDD, chef de projet
- M. Julien CABUT, ITPE, chef de projet
- M. Julien CHAMPEYMOND, ITPE, chef de projet
- M. Nicolas COSSOUL, ITPE, chef de projet
- M. Sébastien BOUTEILLE, ITPE, chef de projet

#### SREI de Chambéry

- M. Christian GAIOTTINO, ICTPE, chef du SREI de Chambéry
- Mme Odile VANNIERE, IDTPE, adjointe pour le domaine des tunnels
- M. Emmanuel BERNE, ITPE, chef du district de Chambéry, chef du PC Osiris
- M. André PICCHIOTTINO, TSCDD, adjoint au chef du district de Chambéry
- M. Philippe MANSUY, PNTA, chef du district de Grenoble et chef du PC Gentiane
- Mme Denise THIEVENAZ, SACDDCE, chargée du pôle administratif/chargée d'affaires patrimoine au district de Grenoble
- M. Thierry BATAILLE, SACDDCE, chef du pôle administratif et de gestion
- M. Philippe DUTILLOY, IDTPE, chef du pôle tunnels
- M. Serge PROST, TSCDD, chef du pôle études
- M. Alain DE BORTOLI, TSCDD, responsable d'exploitation du PC Osiris

ARTICLE 4 : le présent arrêté sera publié aux recueils des actes administratifs des préfectures du Rhône, de l'Allier, de l'Ardèche, de l'Aube, de la Côte d'Or, de la Drôme, de l'Isère, de la Loire, de la Nièvre, de la Saône-et-Loire, de la Savoie, du Vaucluse et de l'Yonne.

Pour le Préfet,  
Et par délégation,  
La Directrice Interdépartementale des Routes Centre-Est,



Véronique MAYOUSSE

**Arrêté du 2 avril 2014**  
**portant subdélégation de signature de Mme Véronique MAYOUSSE,**  
**Directrice Interdépartementale des Routes Centre-Est,**  
**en matière de pouvoir adjudicateur des marchés de la DIR CE**

**ARTICLE 1 :** Délégation de signature est donnée à M. Didier BRAZILLIER, ingénieur en chef des travaux publics de l'État, directeur de l'ingénierie et M. Yves DUPUIS, ingénieur en chef des travaux publics de l'État, directeur de l'exploitation à l'effet d'effectuer les actes dévolus au pouvoir adjudicateur.

**ARTICLE 2 :** Est exclue de cette délégation, la signature des actes d'engagement des marchés supérieurs à 5 700 000 euros HT.

**ARTICLE 3 :** Délégation de signature est donnée aux agents désignés ci-après, dans les conditions limitatives fixées par la Directrice Interdépartementale des Routes Centre-Est, ainsi qu'à leurs intérimaires désignés, à l'effet de signer les marchés passés selon une procédure adaptée visée à l'article 28 du Code des Marchés Publics :

**Délégation de signature est donnée, dans la limite des marchés dont le seuil est inférieur à 90 000 euros H.T à :**

- Mme Elisabeth WATTEBLED, IDTPE, chef de la mission qualité et développement durable
  - Mme Anne-Marie DEFRANCE, ICTPE, secrétaire générale
  - Mme Caroline COURTY, APE, chef du pôle ressources humaines
  - M. Philippe WATTIEZ, IDTPE, chef des pôles Gestion/Management et Ressources matérielles
  - M. Paul TAILHADES, ICTPE, chef du service patrimoine et entretien
  - M. Marin PAILLOUX, ICPEF, chef du service exploitation et sécurité
  - M. Bruno LEVILLY, IDTPE, chef du pôle équipements systèmes
  - Mme Séverine BESSON, IDTPE, chef de la division transport du CRICR RAA
  - M. Pascal PLATTNER, IDTPE, chef du SREX de Lyon
  - M. Thierry MARQUET, ICTPE, chef du service régional d'exploitation de Moulins
  - M. Christian GAIOTTINO, ICTPE, chef du service régional d'exploitation et d'ingénierie de Chambéry
  - Mme Odile VANNIERE, IDTPE, adjointe au chef du service régional d'exploitation et d'ingénierie de Chambéry pour le domaine des tunnels
  - M. Yves MAJCHRZAK, IPEF, chef du service d'ingénierie routière de Lyon
  - M. Pierre CHODERLOS DE LACLOS, IDTPE, adjoint du chef de SIR, chef du pôle ouvrages d'art au service d'ingénierie routière de Lyon
  - M. Gilles CARTOUX, ICTPE, chef du service d'ingénierie routière de Moulins
  - M. Patrick BERGER, IDTPE, chef de projet, adjoint au chef de SIR (antenne de Mâcon)
- Pour ces chefs de service, le seuil est porté à 1 000 000 d'euros HT pour la signature des bons de commande pris en exécution du marché à bons de commande d'enrobés.

**Délégation de signature est donnée, dans la limite des marchés dont le seuil est inférieur à 20 000 euros H.T à :**

**Secrétariat Général :**

- M. Morgan HAMON, AE, chef du pôle communication

**Service patrimoine et entretien :**

- M. Mathieu BERGEON, ITPE, chef de la mission systèmes d'information
- Mme Laurène FAURIA, ITPE, chef de la cellule ouvrages d'art
- M. Sébastien BERTHAUD, TSCDD, chef de la cellule gestion du domaine public
- M. Thomas CAILLOT, ITPE, chargé du domaine entretien routier
- M. Norbert HARCHEN, OPA, chef d'exploitation, chargé du domaine matériel et immobilier

**Service exploitation et sécurité :**

- M. Sylvain TROUBETZKY, ITPE, chef de la mission des politiques d'exploitation
- M. Jean-Louis DESPORTES, TSCDD, chef de la cellule mission sécurité routière
- M. Christophe DUSSOT, TSCDD, adjoint au chef de la division transport du CRICR RAA
- M. Pascal GLASSON, ITPE, Chef de projet
- M. Philippe BONANAUD, ITPE, chef de projet



- M. Cédric GIRARDY, ITPE, chef du district de Lyon
  - M. Patrick PREVEL, TSCDD, adjoint au chef du district de Lyon
  - M. Cédric CHATENOU, ITPE, chef du PC de Genas
  - M. Olivier SENE, TSCDD, chef de maintenance PC Genas
  - M. Fabrice BRIET, ITPE, chef du district de Saint-Étienne
  - M. Christian NOULLET, TSCDD, adjoint au chef du district de Saint Étienne
  - M. Mathieu PACOCHA, ITPE, chef de district de Valence
  - M. Christian QUET, TSCDD, adjoint au chef du district de Valence
  - M. François PERROT, TSCDD, chef de cellule gestion de la route
- SREX de Moulins :
- M. Gilles DELAUMENI, TSCDD, chef du district de Moulins
  - M. Éric BERNARD, TSCDD, chef du PC de Moulins
  - M. Yves PEYRARD, TSCDD, chef du district de La Charité-sur-Loire
  - M. Patrice RICARDEAU, TSCDD, adjoint au chef du district de La Charité-sur-Loire
  - Mme Karine AUBERT, ITPE, chef du district de Mâcon
  - M. Jean GALLET, TSCDD, adjoint au chef du district de Mâcon
  - M. Gérard LABORBE, TSCDD, chef de la cellule gestion de la route
- SREI de Chambéry :
- M. Emmanuel BERNE, ITPE, chef du district de Chambéry, chef du PC Osiris
  - M. André PICCHIOTTINO, TSCDD, adjoint au chef du district de Chambéry
  - M. Philippe MANSUY, PNTA, chef du district de Grenoble et chef du PC Gentiane
  - Mme Denise THIEVENAZ, SACDDCE, chargée du pôle administratif/chargée d'affaires patrimoine au district de Grenoble
  - M. Thierry BATAILLE, SACDDCE, chef du pôle administratif et de gestion
  - M. Philippe DUTILLOY, IDTPE, chef du pôle tunnels
  - M. Serge PROST, TSCDD, chef du pôle études
- SIR de Lyon :
- Mme Marie-Joëlle JUNOD, SACDDCS, chef du pôle administratif et de gestion
  - M. Olivier ANCELET, ITPE, chef de la cellule bruit
  - M. Guillaume SERRA, ITPE, chef de projet
  - M. Jean-Pierre BENISTANT, TSCDD, chef de projet
  - M. Julien CABUT, ITPE, chef de projet
  - M. Julien CHAMPEYMOND, ITPE, chef de projet
  - M. Nicolas COSSOUL, ITPE, chef de projet
  - M. Sébastien BOUTEILLE, ITPE, chef de projet
- SIR de Moulins :
- M. Daniel PERRET, SACDDCN, chef du pôle administratif et de gestion
  - M. Guillaume LAVENIR, ITPE, chef du pôle études
  - M. Pascal DESMAISONS, TSCDD, chef de la cellule assainissement
  - M. Eddy FAOU, ITPE, chef de projet
  - M. Jean-Michel SIGAUD, ITPE, chef de projet
  - Mme PETITJEAN Sophie, SACDDCE, chef du pôle administratif et de gestion (antenne de Mâcon)
  - M. Christian ZUCCALLI, TSCDD, chef du pôle études (antenne de Mâcon)
  - M. Thierry HEDOUIN, ITPE, chef de projet (antenne de Mâcon)

**Délégation de signature est donnée, dans la limite des marchés dont le seuil est inférieur à 4 000 euros H.T à :**

- M. Marc BALDACHINO, OPA HCC2, gestionnaire de flotte au district de Lyon
- M. Bernard GARNIER, OPA HCC1, chef d'atelier au district de Lyon
- M. Erik PLANCHE, TSDD, chef du CEI de Dardilly/Machézal
- M. Gérard PALLUIS, TSDD, responsable du secteur autoroutier au CEI de Pierre-Bénite
- M. Bernard MARIUTTI, TSDD, responsable du secteur autoroutier au CEI de Pierre-Bénite
- M. Jean-Pierre BREZE, TSDD, responsable du secteur autoroutier au CEI de Pierre-Bénite
- M. Camel BEKKOUCH, TSDD, responsable du secteur autoroutier au CEI de Saint-Priest
- M. Stéphane BONIFACE, CEE, CEIA de Machezal
- Mme Myriam JUAN, SACDDCE, adjointe administrative du chef de district de Saint-Etienne
- M. Serge FIALON, TSDD, responsable du pôle développement du réseau au CEI de La Varizelle
- M. Franck LATOUR, TSDD, responsable du pôle ouvrages d'art au CEI de La Varizelle
- M. Georges PICHON, TSDD, responsable du pôle exploitation au CEI de La Varizelle
- M. Ugo DI NICOLA, TSPDD, responsable du pôle entretien courant planifié au CEI de La Varizelle
- M. Pierre-Eric JULIEN, TSPDD, chef du pôle exploitation au PC Hyrondelle - M. Florian CHICHE, OPA Technicien niveau 2, chef du pôle maintenance au PC Hyrondelle
- Mme Solange EXBRAYAT, OPA, gestionnaire de la flotte au district de Valence
- M. Lionel SONJON, TSPDD, chef du CEI Valence
- M. Thierry SEIGNOBOS, TSCDD, chef du CEI Montélimar
- M. Daniel DILAS, TSPDD, chef du CEI Roussillon
- M. Olivier ANDRIOT, OPA, chef de l'atelier du district de Moulins
- M. Jean-Luc BERTOGLIO, TSDD, chef du CEI de Roanne
- M. Christophe AUDIN, TSPDD, chef du CEI de Toulon-sur-Allier
- M. Jean-Claude VILATTE, TSPDD, chef du CEI Varennes
- M. Daniel FEUILLET, OPA, gestionnaire de flotte au district de La Charité-sur-Loire
- M. Christian MARTIN, TSPDD, chef du CEI de La Charité-sur-Loire
- M. Christophe FALISSARD, TSDD, Chef des CEI d'Auxerre et du Cheminot
- M. Jean-Michel AUCLAIR, TSDD, chef du CEI de Clamecy
- Mme Sandrine VANNEREUX, TSCDD, chef du CEI de Saint-Pierre-le-Moutier
- M. Denis BONNOT, OPA, gestionnaire de flotte au district de Mâcon
- M. François COGNET, TSDD, chef du CEI Paray-le-Monial
- M. Jean JULIENNE, TSPDD, chef du CEI de l'A38
- M. Jérôme MUIN, TSPDD, chef du CEI de Dijon
- M. Pierre-Jean DILIGENT, OPA technicien de maintenance au PC de Moulins
- M. Pascal RAOUL, TSDD, chef du CEI de Montceau-les-Mines
- M. Jean CHEVALIER, OPA HCC2, chef d'atelier de Saint-Marcel
- M. Christian GENOT, OPA HCC1, adjoint au chef d'atelier de Saint-Marcel
- M. Gérard CHATELET, OPA HCC2, chef de l'unité d'exploitation de Cluny-Saint-Marcel et du CEI de Charnay-les-Mâcon
- M. André ALLOIN, OPA HCC2, adjoint au chef de l'unité d'exploitation de Cluny-Saint-Marcel
- M. Bernard PERRIER, TSCDD, chef du CEI d'Aigueblanche et du CEIA d'Albertville
- M. Robert MARINO TSDD, adjoint au chef du CEI d'Aigueblanche
- M. Patrice TAILLARD TSCDD, chef du CEI de Chambéry
- M. Alain DE BORTOLI, TSCDD, responsable d'exploitation du PC OSIRIS
- M. Daniel MICHALLET, TSPDD, chef du CEI de Comboire
- M. Eric SAVE, chef d'équipe principal, coordonnateur ASP

**ARTICLE 4** : Délégation de signature est donnée aux agents désignés ci-après, sans limitation de montant, ainsi qu'à leurs intérimaires désignés, à l'effet de signer les documents concernant :

- les actes de sous-traitance initiaux et modificatifs
- les actes relatifs aux réceptions des ouvrages, uniquement lorsqu'il s'agit de réceptions sans réserve ou avec des réserves mineures.
- Mme Elisabeth WATTEBLED, IDTPE, chef de la mission qualité et développement durable
- Mme Anne-Marie DEFRANCE, ICTPE, secrétaire générale
- M. Paul TAILHADES, ICTPE, chef du service patrimoine et entretien
- M. Marin PAILLOUX, ICPEF, chef du service exploitation et sécurité
- M. Bruno LEVILLY, IDTPE, chef du pôle équipements systèmes
- M. Pascal PLATTNER, IDTPE, chef du SREX de Lyon
- M. Thierry MARQUET, ICTPE, chef du service régional d'exploitation de Moulins
- M. Christian GAIOTTINO, ICTPE, chef du service régional d'exploitation et d'ingénierie de Chambéry
- Mme Odile VANNIERE, IDTPE, adjointe au chef du service régional d'exploitation et d'ingénierie de Chambéry pour le domaine des tunnels
- M. Yves MAJCHRZAK, IPEF, chef du service d'ingénierie routière de Lyon
- M. Pierre CHODERLOS DE LACLOS, IDTPE, adjoint du chef de SIR, chef du pôle ouvrages d'art au service d'ingénierie routière de Lyon
- M. Gilles CARTOUX, ICTPE, chef du service d'ingénierie routière de Moulins

**ARTICLE 5** : Le présent arrêté sera publié aux recueils des actes administratifs des préfectures du Rhône, de l'Allier, de l'Ardèche, de l'Aube, de la Côte d'Or, de la Drôme, de l'Isère, de la Loire, de la Nièvre, de la Saône-et-Loire, de la Savoie, du Vaucluse et de l'Yonne.

Pour le Préfet,  
Et par délégation,  
La Directrice Interdépartementale des Routes Centre-Est,

  
Véronique MAYOUSSE